



35^e COLLOQUE RÉGIONAL CANADIEN DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)- St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)- 1^{er} et 2 novembre 2013
PARTICIPANT	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ).
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- L'ANQ est l'une des 180 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933.- Chaque année, une des 14 sections de la région canadienne de l'APC organise un colloque parlementaire lors duquel toutes les sections sont invitées à participer à des séances de travail portant sur des thèmes qu'elles auront préalablement soumis.- L'Assemblée législative de Terre-Neuve-et-Labrador est l'hôte en 2013 de ce 35^e colloque annuel.- La dernière participation de la Section du Québec à ce colloque remonte à 2011, alors que l'activité avait été organisée à l'invitation de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Urbanisation et démographie- Changement climatique- Le vieillissement de la population : un changement de paradigme – Problème grave ou occasion à saisir?- Amélioration de la responsabilité financière en Colombie-Britannique- La tradition parlementaire et les attentes modernes : La coexistence est-elle possible?
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Démontrer l'engagement de la Section du Québec au sein de la Région canadienne de l'APC, notamment en prenant part activement aux séances de travail.- Faire état de l'expérience de l'ANQ relative aux divers thèmes présents à l'ordre du jour du colloque.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Par sa participation aux échanges portant sur les différents thèmes du colloque, renforcer la connaissance du représentant québécois à l'égard des différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des autres sections de la Région canadienne.
 - Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives canadiennes fédérales, provinciales et territoriales.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Le participant québécois a pu prendre part aux discussions, aux échanges et aux débats relatifs aux thèmes du colloque, notamment en ce qui a trait à l'expérience de l'ANQ en matière de divulgation des dépenses des députés et d'utilisation des médias sociaux par l'Institution, la députation et les employés.
 - La participation de l'ANQ à ce colloque aura par ailleurs été l'occasion de s'enquérir des récents développements, au sein des autres assemblées législatives canadiennes, relatifs aux thèmes à l'ordre du jour.
 - Elle aura en outre permis de mieux appréhender les impacts de l'actualité parlementaire et politique, tant de la scène fédérale canadienne que celle des autres provinces et territoires, et d'en évaluer l'impact sur les pratiques parlementaires des autres assemblées.
 - Cette rencontre aura permis de démontrer l'intérêt et l'engagement de la Section du Québec au sein de la Région canadienne de l'APC et de renforcer les liens avec les élus des autres assemblées législatives canadiennes.

COÛT	<ul style="list-style-type: none"> - Per diem et autres frais 845,44 \$ - Transport 738,17 \$
	Total 1 583,61 \$